

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-PAT-TPC-20-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

PAT - Taxe sur la valeur vénale des immeubles des entités juridiques – Entités juridiques exonérées

Positionnement du document dans le plan :

PAT - Impôts sur le patrimoine

Taxe sur la valeur vénale des immeubles des entités juridiques

Titre 2 : Entités juridiques exonérées

Le présent titre est consacré :

- aux entités juridiques exonérées par nature (chapitre 1, cf. [BOI-PAT-TPC-20-10](#)) ;
- aux entités juridiques bénéficiant d'une exonération conditionnée par le lieu de situation de leur siège (chapitre 2, cf. [BOI-PAT-TPC-20-20](#)).